MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Corse

Décision nº 1856 du 1er février 2013 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la région de gendarmerie de Corse

NOR : *INTJ1301074S*

Le commandant de la région de gendarmerie de Corse,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret nº 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision nº 1288 du 29 janvier 2013 (NOR : INTJ1300431S),

Décide :

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er mars 2013 :

Verne, Patrice — Nigend : 144 359 — Numéro de livret de solde : 8 003 293

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er mars 2013 :

Pusceddu, Guy — Nigend : 150 340 — Numéro de livret de solde : 8 008 176

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er mars 2013 :

Touron, Laurent — Nigend : 186 045 — Numéro de livret de solde : 8 038 185

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1er mars 2013 :

Chaix, Cécile — Nigend : 234 121 — Numéro de livret de solde : 6 659 014

Fait le 1er février 2013.

Le colonel,
commandant la région de gendarmerie
de Corse,
C. Rodriguez